

ZOOM SUR LES CONTENEURS « LE RELAIS »

Un peu partout en Haute mayenne, des conteneurs « Le Relais » sont accessibles en libre service et « acceptent » même les **textiles abîmés**...

Quelques conseils pour préserver la qualité des textiles* que vous donnez et assurer la pérennité de l'activité.

- Ne pas déposer de textiles en vrac ou dans des cartons mais dans des **sacs fermés** (moins de 100 litres, afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)
- Donner des **vêtements propres et non mouillés** : les textiles souillés (peintures, graisses, solvants...) ne permettent pas leur réutilisation ou recyclage.
- On ne sait pas recycler les chaussures : les chaussures données doivent donc être encore **portables en l'état et liées par paires**.

** Tout textile dont les vêtements en bon ou mauvais état (coupe-vent, chaussette, sous-vêtement...), les couvertures et le linge de maison, les accessoires (ceinture, sac, cuir, chapeau...).*

Où trouver les conteneurs « Le Relais » ?

- dans **toutes** les déchèteries,
 - à proximité de la plupart des grandes surfaces
- En Haute Mayenne, une cinquantaine de conteneurs sont installés, retrouvez-les sur Internet :

www.lerelais.org/lci

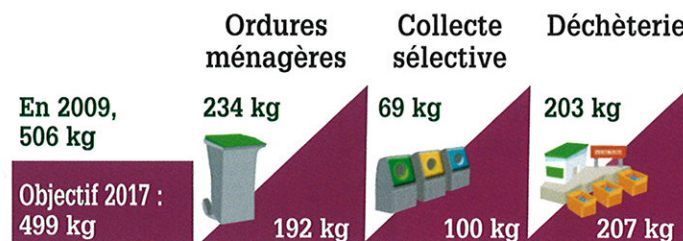


La prévention des déchets, en 2 mots, c'est **éviter d'ACHETER DE FUTURS DÉCHETS**

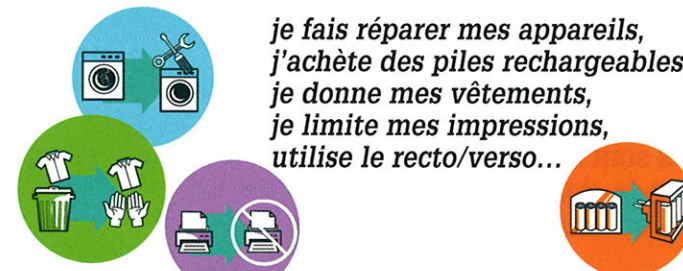
L'un des revers d'une société de consommation est la **production excessive de déchets** qui représente un coût environnemental et économique qui n'est plus acceptable. La sensibilisation de la population, les efforts d'industriels, la collecte sélective et le compostage permettent de stabiliser les chiffres. Mais ce n'est pas suffisant et le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs ambitieux :

- **réduire de 7 % les tonnages d'ordures ménagères et de 15% la quantité de déchets enfouis,**
- **trier et recycler 75 % des emballages recyclables.**

En 2009, chaque Haut Mayennais a jeté 506 kg. Pour 2017, il faudrait passer sous la barre des 500 kg.



Pour relever le défi, **quelques gestes simples** peuvent nous éviter de produire de nouveaux déchets et/ou de réduire leur nocivité... Par exemple :



Plaquette éditée et conçue à 4000 exemplaires par le Pays de Haute Mayenne, septembre 2010. Illustrations ADEME / Leb Communication. Conception / impression : Leb communication sur papier PEFC avec encres végétales.



LES 1000 ET 1 VIES DES TEXTILES POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS



Plus d'info sur Internet : www.lerelais.org



Guide édité par les communautés de communes et le Pays de Haute Mayenne

1000 ET 1 VIES POUR LES TEXTILES...

Quand on est « victime de la mode » ou quand on a tendance à beaucoup garder « au cas où », les armoires et placards se remplissent vite de textiles dont l'usage n'est pas toujours cohérent avec leur durée de vie réelle. Le jour où cela déborde vraiment, arrive le tri et souvent... des textiles finissent à la poubelle. Pourquoi ne pas leur offrir une seconde chance ?



● ENTREtenir ET RElookER

Un système de fermeture cassé, une déchirure ne doivent pas condamner un vêtement à finir à la poubelle. Avec un peu d'habileté et de créativité, votre vêtement en ressortira peut-être même relooké. Si la machine à coudre n'est pas votre meilleure amie, n'hésitez pas à faire appel aux retoucheuses/couturières !

● REVENdre, ECHANGER, DONNER

De nombreux sites Internet, des boutiques d'occasion, des bourses aux vêtements... vous permettent de revendre (mais aussi d'acheter).

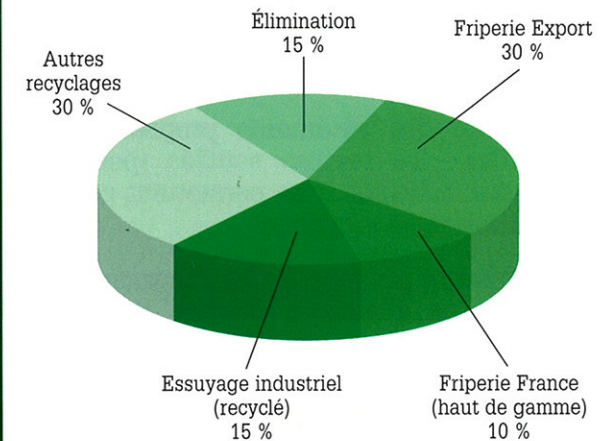
Les rdv « trocs de fringues et accessoires » entre amies sont encore peu courants. Pourtant, c'est une astuce sympa qui permet d'acheter sans se ruiner... Notamment pour les parents dont les enfants grandissent trop vite (avant que les vêtements ne soient usés, démodés !).

Le don aux associations locales (par exemple, la Boutic Solidaire, la Croix-rouge...) permet de faire un acte solidaire et bon pour l'environnement. Une fois la collecte et le tri réalisés, les textiles sont orientés vers l'une de ces quatre destinations de valorisation : le don et la friperie, la production de chiffons, l'effilochage, les matières premières pour l'isolation...

Le saviez-vous ?

- Selon l'ADEME, **700 000 tonnes de textiles*** sont mis sur le marché en France, chaque année (11 kg par an et par habitant)
- Chaque année, **106 000 tonnes de textiles** sont collectés (soit **15 % du gisement annuel**).
- 74 200 tonnes des textiles en fin de vie collectés sont triés pour être valorisés (ré-emploi ou recyclage).

Répartition de la fin de vie des textiles en France



Source : ADEME colloque Fibres et recyclages 2008

* Textiles d'habillement, du linge de maison et chaussures...

Un geste pour l'économie solidaire

Ne pas jeter ses textiles à la poubelle, c'est un geste pour l'environnement mais pas seulement ! Que ce soit grâce à la réparation, la re-vente, le don pour le ré-emploi ou le recyclage, ce geste permet surtout de soutenir une **économie locale** (artisans, boutiques...), une **économie solidaire** (association d'insertion par l'emploi, aide aux plus démunis...).

